

GAL « CEVENNES »

Consolidation du moulin à vent de Saint-Hippolyte-de-Caton

Maître d'ouvrage : Mr Michel BENOIR DE COIGNAC – RLAN190219CR0910104

Localisation : Saint-Hippolyte-de-Caton

Fiche action 1 : Développement touristique

Sous-action 1 (AAP) : *Restauration du petit patrimoine bâti dans le cadre d'un circuit touristique créé ou en cours de création*

Date récépissé de dépôt : 22/06/2018

Note attribuée en CP : 23,99/34

Payé : 6 598,00 € le 20/11/2020

Date de fin d'opération : 06/05/2020

Type de bénéficiaire : Exploitant agricole

Type de dépenses : Dépenses matérielles : Construction, rénovation et aménagement de biens immeubles



Résumé du projet :

Monsieur Michel BENOIT DE COIGNAC, exploitant agricole, est propriétaire du moulin à vent situé sur la commune de St-Hippolyte-de-Caton. Ce moulin a été construit en 1804. Mme la Maire a proposé à Mr BENOIT DE COIGNAC de candidater à l'appel à projet du GAL afin de restaurer ce symbole de la commune visible depuis plusieurs autres villages. La priorité concernant ce bâtiment était sa mise en sécurité grâce à la consolidation de la structure par la pose d'un tirant et la mise en place de trois pierres de taille sur le haut du moulin. Les deux portes et fenêtres ont été restaurées et les linteaux de chacune des ouvertures du moulin ont été mises en valeur. Ces premiers travaux de consolidation seront suivis de travaux de restauration plus ambitieux. Il est notamment envisagé pour les portes d'utiliser des planches de bois à la verticale. Les travaux ont été réalisés avec les pierres et le sable pris sur place. Michel BENOIT DE COIGNAC mettra à disposition une clef à la Mairie pour que l'intérieur de l'ouvrage, une fois celui-ci fermé, puisse être visité toute l'année, notamment durant les journées du patrimoine. En effet, ce moulin a un véritable attrait touristique puisque plusieurs chemins de petite randonnée transitent par cet axe (cartoguide Alès Agglomération *Région de Vézénobres*). Il est prévu qu'un panneau explicatif bilingue soit installé à proximité. Une association sera créée afin que l'intérêt suscité pour ce projet subsiste. Elle aura pour but de veiller à maintenir l'état actuel du moulin et d'effectuer des travaux d'amélioration. Les membres de l'association rechercheront toutes les informations sur la construction et le fonctionnement du moulin.

Dépenses prévisionnelles en HT :

Maçonnerie générale	10 310,00 €
TOTAL	10 310,00 €

Plan de financement final en HT :

LEADER	6 598,00 €
Commune de St-Hippolyte-de-Caton	1 650,00 €
TOTAL	10 310,00 €